

Observations sur les témoignages des Pères de l'Église invoqués en faveur de la réincarnation

par Paul-Hubert Poirier

Comme nous le rappellerons dans la suite de ce travail, plusieurs études se sont d'ores et déjà employées à élucider la position des théologiens chrétiens de l'Antiquité face à la réincarnation ou à la métempsycose. Il ne saurait donc s'agir pour nous de refaire ce qui a été fait, et bien fait, par d'autres¹. Les tenants de la réincarnation invoquent pourtant toujours à l'appui de cette doctrine un certain nombre de témoignages des Pères de l'Église, et nous souhaitons que la présente note permette une appréciation critique de la valeur et de la portée de ces textes. On ne trouvera donc pas dans ces pages un examen de la pensée des Pères face à la réincarnation; ce qui nous intéresse, c'est plutôt l'utilisation que les réincarnationnistes font des Pères.

I. Les affirmations des réincarnationnistes

On rencontre très fréquemment dans les écrits des auteurs réincarnationnistes des affirmations selon lesquelles, dès les origines et jusqu'au VI^e siècle, l'Église ancienne ou les Pères de l'Église auraient largement accepté la doctrine de la réincarnation. Quelques exemples suffiront.

Ces écrits, ou du moins ceux que nous avons consultés et qui sont assez représentatifs de l'ensemble de cette littérature, se divisent en deux catégories: les uns font état d'une documentation (relativement) précise, avec références à l'appui; les autres se contentent d'affirmations générales et rapides, en prenant pour acquis que la croyance de l'Église ancienne en la réincarnation est depuis longtemps démontrée et qu'il suffit d'en rappeler l'existence. Les raccourcis présentés par Karl Otto Schmidt et Brian L. Weiss illustrent bien cette seconde catégorie. Le premier

¹ La plupart des livres ou des articles cités le seront de manière abrégée. On trouvera les références complètes des livres réincarnationnistes à la fin dans l'Annexe 2, et celles des ouvrages historiques dans l'Annexe 3.

auteur écrit : « La croyance aux incarnations successives de l'homme sur la terre est aussi ancienne que l'humanité, et aujourd'hui encore elle est le bien spirituel de la grande majorité des hommes. Elle est moins répandue en Europe et en Amérique où beaucoup la considèrent comme hautement incertaine ou inacceptable. Pourtant, lors du premier concile de Nicée en Asie Mineure en 325, lorsque fut rédigé le *Symbole des Apôtres*, profession de foi chrétienne, un groupe important d'évêques était partisan de la doctrine de la réincarnation et voulait laisser subsister dans les Écritures saintes des passages relatifs à cette croyance. Mais la majorité rejeta cette proposition, et c'est pourquoi cette théorie apparaît étrangère aux chrétiens d'aujourd'hui, qui ne sont pas familiarisés avec elle². » Quant à Weiss, il s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « [J]'avais relu, raconte-t-il, des notes prises sur un cours de religions comparées datant de ma première année universitaire à Columbia. On trouvait effectivement des allusions à la réincarnation dans l'Ancien et le Nouveau Testament. En 325 après J.-C., l'empereur romain Constantin le Grand avait, avec sa mère Hélène, effacé toutes les allusions à la réincarnation contenues dans le Nouveau Testament. Le deuxième concile de Constantinople avait, en 553 après J.-C., entériné cette action et déclaré hérétique toute croyance en la réincarnation. Apparemment, les Pères de l'Église craignaient que ce concept n'affaiblisse leur puissance en donnant aux hommes beaucoup trop de temps pour gagner leur salut. Il n'en restait pas moins que le Livre [= la Bible] avait bel et bien fait allusion à la réincarnation et que les premiers Pères de l'Église, eux, en avaient accepté l'idée. Les premiers gnostiques (Clément d'Alexandrie, Origène, saint Jérôme et beaucoup d'autres) croyaient qu'ils avaient déjà vécu sur terre et qu'ils y reviendraient³. »

Parmi les écrits qui recourent à des sources identifiées ou identifiables, il convient de mentionner en premier lieu le *Livre de la réincarnation*⁴ de Joseph Head et Sylvia L. Cranston, qui consacre un assez long chapitre aux « premiers chrétiens », et où il est question successivement du Nouveau Testament, des Apocryphes, des Pères de l'Église, des gnostiques chrétiens, de la condamnation d'Origène et de la réincarnation au Moyen Âge⁵. Quoi qu'il en soit de ses lacunes critiques et méthodologiques, ce chapitre fait état de la plupart des textes pertinents ; nous en citerons quelques-uns dans la troisième partie de la présente note. Le traitement que Noel Langley⁶ réserve à la question qui nous occupe est plus superficiel. Il s'agit d'un survol touffu de certains épisodes de l'histoire ecclésiastique propres à dévoiler « l'histoire secrète de la réincarnation⁷ » ; l'auteur y évoque en particulier les péripéties qui ont marqué la convocation et le déroulement du V^e concile

² K.O. Schmidt, *Nous vivons plus d'une fois*, 1973, p. 121 (cf. Annexe 2 et Fiche 38).

³ Br. L. Weiss, *De nombreuses vies, de nombreux maîtres*, 1991, p. 34 (cf. Annexe 2).

⁴ Cf. J. Head et S.L. Cranston, *Le Livre de la réincarnation*, 1984 (cf. Annexe 2 et Fiche 23).

⁵ *Ibid.*, p. 182-215 et 569-573 (notes).

⁶ Edgar Cayce et la réincarnation, 1982, p. 176-185 et 197-222 (cf. Annexe 2 et Fiche 26).

⁷ *Ibid.*, p. 197.

œcuménique (Constantinople II) en 553. Mentionnons enfin le livre de Jérôme Piétri, qui se contente d'illustrer par un chapelet de citations, sans donner de références, les thèses des «réincarnationnistes chrétiens», de Justin au Cardinal Mercier⁸. Piétri conclut ce tour d'horizon de la manière suivante: «La réincarnation, comme nous l'avons vu, a gardé quelques partisans au sein de l'Église jusqu'au III^e siècle. Origène est connu pour ses idées sur la transmigration des âmes; y croyaient aussi: Justin (+ 165), Clément d'Alexandrie (+ 220), Plotin (105-270), saint Jérôme (331-420), saint Grégoire de Nysse (340-400), saint Augustin (354-430) et de nombreux autres pères. Au concile de Constantinople en 537, Mennas, patriarche de Constantinople, mis en place et influencé par l'impératrice Théodora (épouse de Justinien), déclara anathème la réincarnation. Le concile se contenta de décider que l'Église n'enseignerait pas cette doctrine. L'Église a déclaré hérétiques les manichéens, gnostiques, etc., condamnant en plus d'autres doctrines que celles de la réincarnation⁹.»

II. Les théologiens chrétiens de l'Antiquité et la réincarnation

L'attitude des écrivains chrétiens des premiers siècles (y compris ceux du Nouveau Testament) face à la réincarnation a déjà fait l'objet de plusieurs études, dont la meilleure demeure sans contredit celle de Leo Scheffczyk («L'idée de réincarnation dans la littérature chrétienne ancienne¹⁰»). Dans ce mémoire très étoffé, Scheffczyk commence par étudier le contexte intellectuel de l'opposition chrétienne à l'idée de la réincarnation. Puis il considère les textes du Nouveau Testament les plus fréquemment invoqués en faveur de cette croyance (en particulier ceux qui portent sur le parallèle entre Élie et Jean-Baptiste: Matthieu 11, 14; 17, 10-13; Marc 9, 11-13; Jean 1, 21; sur Nicodème: Jean 3, 1-21; et sur l'aveugle-né: Jean 9, 1-12). Il conclut ainsi cette analyse des témoignages néotestamentaires: «Cet inventaire des affirmations néotestamentaires permet à vrai dire de supposer que l'idée d'une migration des âmes était familière à la pensée populaire aussi bien dans le judaïsme que dans le christianisme naissant, et que, par association, elle venait à l'esprit à propos des passages concernés. Elle ne peut cependant être reconnue comme la base sur laquelle se seraient développées les représentations néotestamentaires relatives à Élie réapparaissant sur terre ou touchant la responsabilité personnelle¹¹.» Scheffczyk passe ensuite à l'examen des témoignages patristiques sur la réincarnation, depuis Justin jusqu'à Augustin. Au terme, il établit sans peine que la tradition chrétienne ancienne est, dans son ensemble, massivement opposée

⁸ Jérôme Piétri, *Réincarnation et survie des âmes*, p. 108-112 (cf. Annexe 2 et Fiche 34).

⁹ *Ibid.*, p. 113.

¹⁰ L. Scheffczyk, *Der Reinkarnationsgedanke in der altchristlichen Literatur* (cf. Annexe 3, titre 98). On gagnera aussi à consulter l'article très bien informé de K. Hoheisel, «Das frühe Christentum und die Seelenwanderung» (cf. Annexe 3, titre 54).

¹¹ *Ibid.*, p. 13.

à la réincarnation. Au sein de ce consensus, se dégagent deux témoignages discordants, ceux d'Arnobé (*Ad nationes* II,16) et d'Origène, que Scheffczyk discute à la fin de son article. À vrai dire, seul le cas d'Origène méritait d'être considéré; car si Arnobé mentionne la transmigration des âmes, c'est uniquement par manœuvre apologétique, pour se concilier la bienveillance de ses lecteurs¹².

Outre le travail de Scheffczyk, on peut encore citer les articles anciens de Louis Bukowski¹³ et de A. Ludwig¹⁴, ainsi que les contributions récentes de Christophe Schönborn¹⁵. Pour le domaine gnostique, on pourra consulter Antonio Orbe¹⁶, qui se limite toutefois à la documentation hérésiographique. L'article de Carl-A. Keller sur la «réincarnation dans le gnosticisme, dans l'hermétisme et le manichéisme¹⁷» est moins utile parce que trop général.

Il convient d'ajouter dès maintenant quelques précisions sur le vocabulaire qu'utilisent les sources anciennes pour parler de la réincarnation. Quatre vocables apparaissent dans les sources grecques tant païennes que chrétiennes:

1. *metempsúkhôsis*, «métempsychose», c'est-à-dire le passage (indiqué par le préfixe *met-*) d'une âme (d'un corps dans un autre). Le terme est attesté pour la première fois en grec chez Diodore de Sicile, donc au I^{er} siècle avant notre ère¹⁸.
2. *metensômátôsis*, «métempsomatose», c'est-à-dire passage d'un corps à un autre.
3. *metagghismós*, «transvasement».
4. *palinggenesía*, «palingénésie» ou «renaissance».

Les textes peuvent évidemment faire allusion à la réincarnation sans faire intervenir l'un ou l'autre de ces quatre termes. Mais quand ils apparaissent dans les textes chrétiens, ces termes ont presque toujours une valeur polémique; et c'est

¹² *Ibid.*, p. 26-27.

¹³ «La réincarnation selon les Pères de l'Église» et «L'opinion de Saint Augustin sur la réincarnation des âmes» (cf. Annexe 3, titres 19-20).

¹⁴ «Irenäus und Tertullian gegen die Reinkarnationslehre», *Theologie und Glaube* 7, 1915, p. 228-235.

¹⁵ Notamment: «Quelques notes sur l'attitude de la théologie paléo-chrétienne face à la réincarnation» (cf. Annexe 3, titre 101), repris et développé dans: «Réincarnation et foi chrétienne» (cf. Annexe 3, titre 102); ainsi que «La réponse chrétienne au défi de la réincarnation» (cf. Annexe 3, titre 103).

¹⁶ «Ascensión y reincorporaciones» (cf. Annexe 3, titre 83).

¹⁷ Carl-A. Keller, «La réincarnation dans le gnosticisme, dans l'hermétisme et le manichéisme» (cf. Annexe 3, titre 61).

¹⁸ Ce qui contredit l'affirmation suivante de A. Lalande: «Malgré l'antiquité de la doctrine, le mot même de *metempsúkhôsis* (...) ne se rencontre que chez les écrivains de l'époque chrétienne» (art. «Métempsychose» dans: *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 623).

également assez souvent le cas dans les textes païens. Ils servent alors à nommer et à stigmatiser une doctrine que l'on combat, ou un penseur que l'on veut discréditer.

III. Quelques textes invoqués par les réincarnationnistes

Les partisans de la réincarnation citent un certain nombre de textes de l'Écriture et des Pères à l'appui de leur thèse. Le traitement qu'ils réservent aux textes néotestamentaires a fait l'objet d'un examen critique suffisant de la part de L. Scheffczyk; il est donc inutile d'y revenir ici¹⁹. Quant aux témoignages patristiques, on en trouvera chez le même auteur un inventaire quasi exhaustif. Quelques-uns de ceux-là valent cependant qu'on s'y arrête ici, car l'usage qu'en font les réincarnationnistes est assez typique soit d'une certaine manière de lire les textes patristiques, soit des réelles difficultés d'interprétation que posent quelques-uns d'entre eux. C'est donc dans un but d'illustration, et sans viser à aucune exhaustivité, que nous ferons état de quelques passages significatifs d'œuvres patristiques.

Texte 1: JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon* IV,4-7

Le dialogue de Justin (mort vers 165) avec le juif Tryphon s'ouvre par un prologue qui occupe les neuf premiers chapitres de l'ouvrage. Dans cette introduction, Justin raconte le cheminement intellectuel et spirituel qui l'a conduit des écoles de philosophie grecque (stoïcisme, aristotélisme, pythagorisme, platonisme) au christianisme. Il raconte aussi comment il a fait ce passage grâce à la rencontre d'un mystérieux vieillard qui l'amena à reconnaître dans le christianisme la véritable et unique philosophie. Dans le cadre de sa discussion avec le vieillard, Justin est conduit à admettre le caractère partiel ou erroné des doctrines des philosophes; parmi celles-ci figure la métempsycose. Voici le passage du *Dialogue* où apparaît la critique de cette doctrine²⁰:

[V] — Est-ce lorsque l'âme est encore dans le corps qu'elle a la vision de Dieu, ou lorsqu'elle l'a quitté?

[J] — Tant qu'elle est dans une forme humaine, l'âme, dis-je, peut acquérir cette vision par l'esprit; mais c'est surtout lorsqu'elle est déliée du corps et qu'elle revient à elle-même, qu'elle atteint ce qu'elle avait toujours désiré.

[V] — Est-ce qu'elle s'en souvient, lorsqu'elle retourne dans un homme?

[J] — Je crois que non, dis-je.

¹⁹ Le lecteur pourra aussi se reporter à l'article de Jean-Paul Mathieu, «Réincarnation et Bible», *Pastorale-Québec*, vol. 89, n° 18, 20 oct. 1977, p. 417-418 (cf. Annexe 3, titre 71) et aux autres titres se rapportant à la Bible cités dans cette Annexe 3.

²⁰ Trad. G. Archambault, *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, Paris, Picard, 1909. Nous faisons précéder chacune des répliques du dialogue des lettres J (= Justin) et V (= vieillard).

[V] — Quel profit ont donc celles qui ont vu, et qu'est-ce que celui qui a vu a de plus que celui qui n'a pas vu, s'il ne s'en souvient pas, j'entends s'il ne se souvient pas de cela même d'avoir vu?

[J] — Je ne sais que dire, répartis-je.

[V] — Et les âmes jugées indignes de cette vision, que leur arrive-t-il? dit-il.

[J] — Elles sont enchaînées dans un corps de bête et c'est là leur châtiment.

[V] — Elles savent donc que c'est pour cette raison qu'elles sont dans de tels corps et qu'elles ont péché?

[J] — Je ne pense pas.

[V] — Mais alors, elles non plus ne tirent aucun profit de leur punition, semble-t-il; je dirais même qu'elles ne sont pas punies si elles ne comprennent pas la punition.

[J] — Non, en effet.

[V] — Les âmes ne voient donc pas Dieu; elles ne changent pas davantage de corps. Car elles sauraient qu'elles sont ainsi punies et elles craindraient de pécher encore, même par hasard. Quant à savoir si elles peuvent connaître qu'il y a un Dieu, que la justice et la piété sont bonnes, j'en tombe aussi d'accord, dit-il.

[J] — Tu as raison, répondis-je.

Voyons maintenant l'utilisation que font de ce texte les réincarnationnistes. Tout d'abord Head et Cranston: «Dans son 'Dialogue avec Tryphon', Justin dit à propos de l'âme qu'elle habite plus d'une fois un corps humain mais ne peut se souvenir de ses expériences précédentes. Les âmes indignes de voir Dieu, dit-il, entrent dans les corps de bêtes sauvages. Ainsi avance-t-il la conception, plus primaire, de la transmigration. Tryphon²¹, un Hébreu, qu'il rencontre au cours de ses voyages, s'oppose au point de vue de Justin, mais les traductions de ce passage en langues modernes sont encore obscures²².» Puis Piétri: «Saint Justin, qui naquit en Syrie, dans son dialogue avec Tryphon (rabbin juif) admet une certaine préexistence de l'âme, dont il dit ignorer l'origine. Dans l'*Apologie de la religion chrétienne* il écrit 'Des âmes qui se sont rendues indignes de voir Dieu, en raison de leurs actes durant les incarnations terrestres, reprennent des corps de bêtes inférieures²³'. Saint Justin admet donc la métempsycose²⁴.» Ces citations montrent clairement que ces auteurs prennent pour l'expression de la conviction du Justin chrétien l'exposé, par le Justin encore païen, d'une thèse qu'il tenait – ou qu'il feint d'avoir tenue – alors qu'il était disciple des philosophes et n'avait pas encore découvert la philosophie du Christ.

²¹ Notons au passage que les auteurs n'ont pas vu que, dans le prologue du *Dialogue*, Justin ne discute pas encore avec Tryphon, mais raconte à Tryphon l'échange qu'il a eu avec le mystérieux vieillard.

²² Head et Cranston, *op. cit.*, p. 190. Je ne peux voir à quelle obscurité les auteurs font ici allusion.

²³ Il s'agit en fait du passage du *Dialogue* (IV, 6) que nous avons cité.

²⁴ J. Piétri, *op. cit.*, p. 108-109.

Texte 2: CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protreptique* I,6,4-5

Dans son «Exhortation aux Grecs», ou *Protreptique*²⁵, Clément d'Alexandrie (mort vers 215) veut montrer à ses destinataires que les chrétiens n'ont rien à envier aux autres peuples sur le plan de l'antiquité, car c'est de toute éternité et avant la constitution du monde que Dieu les a destinés à exister:

L'erreur est ancienne tandis que la vérité paraît chose nouvelle. Que ce soient les Phrygiens qui détiennent ce privilège d'antiquité, si l'on en croit les chèvres de la légende, que ce soient au contraire les Arcadiens, d'après les poètes qui les représentent comme antélunaires, que ce soient enfin les Égyptiens, dont le pays, suivant certains rêveurs, aurait le premier produit des dieux et des hommes; non, il n'y en avait pas un parmi eux qui existât du moins avant notre monde, tandis que nous étions, nous, dès avant la création du monde; nous qui, parce que nous devions exister en lui, étions auparavant déjà engendrés par Dieu, nous les créatures raisonnables du Verbe-Dieu, par qui nous sommes dès le commencement, puisque «le Verbe était au commencement». Ainsi d'une part, comme le Verbe était d'en haut, il était et il est le divin commencement de toutes choses; mais, d'autre part, parce qu'il a maintenant reçu comme nom celui qui a été autrefois consacré et que mérite sa puissance, le nom de Christ, je l'appelle un chant nouveau.

Dans ce texte, Clément utilise le vocabulaire de l'*Épître aux Éphésiens* (1,4) pour établir la (pré)existence des chrétiens dans le dessein éternel de Dieu. Il ne s'agit donc pas là d'une préexistence au sens strict du terme²⁶, comme le pensent Head et Cranston²⁷, encore moins de métempsychose.

Texte 3: ORIGÈNE, *Contre Celse* I,32

Origène (mort vers 254) est souvent invoqué comme un des témoins privilégiés de la réincarnation, et cela nonobstant le fait qu'il se soit, à plusieurs reprises et très clairement, exprimé contre cette doctrine²⁸. Nous nous arrêterons uniquement à trois textes qui, d'après la manière dont ils sont allégués par les réincarnationnistes, semblent corroborer leur thèse. Le premier de ces textes est tiré du grand ouvrage apologétique d'Origène, rédigé pour répondre au philosophe et polémiste antichrétien Celse (II^e siècle). Au livre I du *Contre Celse*, Origène réfute l'histoire, mise en circulation par les juifs et rapportée par Celse, selon laquelle Jésus aurait été le fruit de l'adultère de Marie avec un soldat romain nommé Panthère. Voici comment il s'exprime²⁹:

²⁵ Trad. Cl. Mondésert, *Sources chrétiennes*, vol. 2, Paris, Cerf, 1949, p. 59-60.

²⁶ Cf. Cl. Mondésert, *op. cit.*, p. 60, n. 3.

²⁷ *Op. cit.*, p. 190.

²⁸ Cf. Schönborn, «Quelques notes...», p. 169-175 = «Réincarnation et foi chrétienne», p. 50-57 (cf. Annexe 3, titres 100 et 101).

²⁹ Traduction M. Borret, *Sources chrétiennes*, vol. 132, Paris, Cerf, 1967, p. 165.

Il était tout naturel que ceux qui n'admettent pas la naissance miraculeuse de Jésus forgent quelque mensonge. Mais l'avoir fait sans vraisemblance et en maintenant que la Vierge n'avait pas conçu Jésus de Joseph faisait éclater le mensonge à tout homme capable de discerner et de réfuter les fictions. Serait-ce une chose raisonnable, en effet: l'homme qui a tant osé entreprendre pour le salut du genre humain afin que tous, Grecs et barbares, autant qu'il dépend de lui, dans l'attente du jugement de Dieu, s'abstiennent du vice et fassent tout pour plaire au Créateur de l'univers, cet homme n'aurait pas eu de naissance miraculeuse, mais la plus illégitime et la plus honteuse de toutes les naissances? Je le demande aux Grecs et en particulier à Celse qui, partageât-il ou non ses idées, en tout cas cite Platon: Celui qui fait descendre les âmes dans les corps des hommes va-t-il pousser à la naissance plus honteuse qu'aucune autre, sans même l'introduire dans la vie des hommes par un mariage légitime, l'être qui allait tant oser entreprendre, instruire tant de disciples, détourner du flot du vice une foule d'hommes? N'est-il pas plus raisonnable que chaque âme, introduite dans un corps pour des raisons mystérieuses — je parle ici d'après la doctrine de Pythagore, Platon, Empédocle, dont Celse fait souvent mention —, soit ainsi introduite pour son mérite et son caractère antérieurs? Il est donc probable que cette âme, plus utile par sa venue à la vie des hommes que celle d'un grand nombre, pour ne point paraître préjuger en disant de tous, ait eu besoin d'un corps qui, non seulement se distingue des corps humains, mais encore est supérieur à tous.

Dans ce passage, lorsque Origène dit s'exprimer «d'après la doctrine de Pythagore, Platon, Empédocle», c'est dans le contexte d'une argumentation *ad hominem*³⁰: il se réclame des autorités que reçoit son adversaire pour mieux le réfuter. Il s'agit donc là d'un procédé rhétorique, et non de l'énoncé d'une doctrine qu'Origène prendrait à son compte. En conséquence, on ne peut y voir la preuve de la croyance d'Origène en la réincarnation, comme le prétendent Head et Cranston³¹.

Texte 4: ORIGÈNE, *Traité des principes* I,8,4

Nous en arrivons maintenant au grand œuvre d'Origène, son *Traité des principes* (*perì arkhôn* = *De Principiis*). L'utilisation et l'interprétation de cet ouvrage capital pour l'histoire de la théologie posent des problèmes particuliers qui tiennent au fait qu'il n'est plus transmis en son entier que par la traduction latine faite par Rufin d'Aquilée en 398-399. Une bonne partie du texte grec est cependant connue par l'anthologie des œuvres d'Origène compilée entre 360 et 372 par Basile de Césarée et Grégoire de Naziance, et intitulée *Philocalie*. Par ailleurs, Jérôme avait fait, du temps où il était un partisan d'Origène, une traduction latine de l'ouvrage, dont il ne reste malheureusement que quelques bribes. Une seconde difficulté tient à la nature de la traduction de Rufin. Celui-ci, en effet, grand admirateur et défenseur d'Origène, a voulu, d'une part, adapter le *De Principiis* à un auditoire

³⁰ Comme le note Borret, *op. cit.*, p. 164, n. 1.

³¹ *Op. cit.*, p. 194.

latin et, d'autre part, en enlever, ou en corriger, tout ce qui pouvait mettre Origène en contradiction avec la foi, entendons l'orthodoxie de la fin du IV^e siècle. Ce faisant, Rufin avait l'intime conviction de révéler le texte d'Origène dans sa vérité première, car, pensait-il, si Origène peut être mis en contradiction avec la foi orthodoxe, c'est parce que «ses écrits ont été en grande partie corrompus par des hérétiques et des malveillants³²». Rufin s'efforcera donc de rétablir le texte d'Origène tel qu'il s'imaginait qu'il avait dû exister. D'autre part, Rufin, conscient de la difficulté du style et de la manière d'Origène, veut le rendre dans une langue claire: «Il arrive aussi [à Origène], écrit-il, d'être obscur, car, parlant à des gens déjà instruits et au courant, il veut avancer en peu de mots: mais nous, pour rendre le passage plus clair, nous avons ajouté en guise d'explication des développements sur le même sujet lus dans ses autres livres. Nous n'avons cependant rien dit qui soit de nous, mais nous avons reproduit ses propres opinions, bien qu'exprimées en d'autres passages³³.» Dès lors, on comprend que le recours à la traduction de Rufin requiert une certaine dose de prudence. Du moins doit-on lui savoir gré d'avoir ouvertement déclaré les «principes» qui ont guidé son travail.

Cela dit, venons-en maintenant au texte du *De Principiis* qui peut être le plus clairement invoqué en faveur de la réincarnation (I,8,4). Ce texte est en outre très représentatif des problèmes critiques que pose cette œuvre, puisqu'il est connu sous trois formes différentes et... contradictoires. Pour faciliter la comparaison, nous les donnons en synopse:

³² Préface de Rufin à sa traduction des livres I-II du *De Principiis*, § 3, éd. et trad. H. Crouzel et M. Simonetti, *Sources chrétiennes*, vol. 252, Paris, Cerf, 1978, p. 71.

³³ Rufin, Préface, § 3, *op. cit.*, p. 73.

Nous pensons, certes, qu'on ne doit en aucune façon accepter les questions ou les affirmations de certains, qui pensent que les âmes peuvent atteindre un tel degré de déchéance qu'oublieuses de leur nature raisonnable et de leur dignité, elles vont même jusqu'à se précipiter dans la classe des êtres animés déraisonnables, des animaux et des bestiaux. Ils tirent des Écritures des arguments mensongers, s'appuyant par exemple sur le précepte d'inculper et de lapider avec la femme l'animal auquel elle se serait unie contre nature³⁵ et de lapider aussi le taureau qui donne des coups de cornes³⁶, ou sur l'histoire de l'ânesse de Balaam³⁷ qui parla, Dieu lui ouvrant la bouche, lorsque «une bête de somme répondant avec une voix humaine, bien qu'elle fût muette, dénonça la folie du prophète³⁸». Tout cela, non seulement nous ne l'acceptons pas, mais encore nous réfutons et rejetons ces assertions contraires à notre foi. Cependant, lorsque nous aurons, au moment et à l'endroit convenables, confondu et réfuté cette doctrine perverse, nous montrerons comment il faut comprendre les passages des Écritures saintes qu'ils ont invoqués.

Après avoir traité de façon prolixe de tous ces sujets, soutenant que le diable n'est pas incapable de vertu et que pourtant il ne veut pas se saisir de la vertu, à la fin il [Origène] consacre un très long discours à discuter si un ange, ou même un démon – dont il a soutenu qu'ils étaient d'une seule nature mais de volontés diverses –, peuvent, d'après l'importance de leur négligence ou de leur déraison, devenir une bête et, au lieu des peines douloureuses et du feu brûlant, préférer être un animal stupide et vivre dans les eaux et les flots, et prendre le corps de telle ou telle espèce ; et ainsi nous devons craindre non seulement les corps des quadrupèdes mais aussi ceux des poissons. À la fin, pour ne pas être accusé de soutenir la doctrine pythagoricienne, cet homme qui affirme la métempsycose, après avoir blessé l'esprit du lecteur par une discussion aussi détestable, ajoute ces mots : «il faut savoir qu'à notre avis cela ne constitue pas des doctrines, mais seulement des objets de recherche, et des questions; il fallait que le sujet n'ait pas l'air d'être complètement négligé».

[Origène dit] que l'âme choisit parfois aussi la vie aquatique. Extrait du deuxième livre du traité *Sur les Principes* : «L'âme qui tombe hors du bien, qui penche vers la méchanceté et qui s'enfonce en elle de plus en plus, si elle ne revient pas en arrière, se transforme en animal sous l'effet de la folie et se change en bête sauvage sous l'effet de la malignité.» Et peu après : «Et, du fait qu'elle est privée de raison, elle choisit la vie aquatique elle-même, si l'on peut parler ainsi; peut-être, en proportion de sa chute continue dans la méchanceté, revêt-elle le corps de tel ou tel être privé de raison.»

³⁴ Citée dans la traduction de H. Crouzel et M. Simonetti, *Sources chrétiennes*, vol. 252, Paris, Cerf, 1978, p. 233.

³⁵ Cf. Lv 20, 16.

³⁶ Cf. Ex 21, 28.

³⁷ Cf. Nb 22, 28.

³⁸ 2 Pi 2, 16.

³⁹ Lettre 124, 4 (à Avitus), citée dans la traduction de M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, *Origène. Traité des Principes (Peri Archôn)*, Paris, Études Augustiniennes, 1976, p. 278-279, § 49-51.

⁴⁰ Lettre de Justinien à Ménéas (de 543), citée dans la traduction de M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, *Origène. Traité des Principes (Peri Archôn)*, Paris, Études Augustiniennes, 1976, p. 294, § 106.

Comme on le voit, il ne peut y avoir opposition plus complète: d'après Rufin, Origène refuse catégoriquement toute réincarnation, *a fortiori*, la transmigration des âmes dans des corps d'animaux. D'après Jérôme (et Justinien), en revanche, il affirme cette doctrine tout en s'arrangeant, «à la fin, pour ne pas être accusé de soutenir la doctrine pythagoricienne». Qui a raison? Rufin ou Jérôme? Gilles Dorival a consacré à cette question une étude précise et convaincante⁴¹, et nous ne pouvons faire mieux que de présenter ses conclusions.

Dorival établit tout d'abord qu'il est impossible de reconstituer avec certitude le texte original d'Origène pour *De Principiis* I,8,4⁴². D'une part, en effet, il est clair que Rufin abrège ce que Jérôme qualifie de «très long discours» (*sermo latissimus*) et il est non moins évident que Jérôme, et encore davantage Justinien, résument et citent hors contexte. D'autre part, s'il n'est pas «invraisemblable qu'Origène ait enseigné la transmigration, qui est une croyance répandue dans les milieux tant philosophiques que populaires de son temps⁴³», cela est néanmoins difficile, voire impossible, à admettre. De cela, Dorival donne plusieurs raisons, dont il suffira de retenir ici la première, même si elle lui semble la moins convaincante. C'est que la lecture du *De Principiis* I,8,4 faite à la lumière des fragments de Jérôme et de Justinien, c'est-à-dire d'une manière favorable à la réincarnation, est contredite par tout le reste de l'œuvre d'Origène qui, à maintes reprises, dit s'opposer à la métempsychose⁴⁴.

Dès lors, comment le texte d'Origène a-t-il pu prêter à des interprétations aussi opposées que celle de Rufin et de Jérôme-Justinien? Il semble bien que cela tienne au fait que Jérôme et Justinien se sont mépris sur la méthode de composition et d'exposition d'Origène. C'est ce qu'explique très plausiblement Pierre Hadot dans une note à la fin de l'article de Dorival, note qu'il vaut la peine de reproduire: «Origène présentait le problème d'une manière dialectique, en dissertant *in utramque partem*⁴⁵, en présentant donc les thèses opposées. [...]. On peut donc supposer que le (*De Principiis*) comportait une longue discussion de type dialectique dans laquelle Origène, peut-être à partir des textes scripturaires qui faisaient problème, commençait par exposer la possibilité d'une interprétation admettant la métempsychose, puis, peut-être, d'une interprétation spirituelle (bestialisation spirituelle). Les adversaires d'Origène auront lu l'argumentation dialectique d'Origène comme si elle était dogmatique. Pareille erreur d'interprétation se pratique encore couramment de nos jours. D'ailleurs Jérôme lui-même semble bien reconnaître qu'Origène

⁴¹ «Origène a-t-il enseigné la transmigration des âmes dans les corps d'animaux (à propos de *P Arch* I, 8, 4)», dans H. Crouzel, A. Quacquarelli, éd., *Origeniana secunda. Second colloque des études origénienne* (Bari, 20-23 septembre 1977), s.l., Edizioni dell'Ateneo, 1980, p. 11-32.

⁴² *Ibid.*, p. 13-19.

⁴³ *Ibid.*, p. 19.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 19-20.

⁴⁵ C'est-à-dire qu'«on envisageait l'hypothèse d'une transmigration dans les corps d'animaux pour mieux la réfuter ensuite» (P. Hadot, *ibid.*).

n'admet pas vraiment la métempsycose⁴⁶ [...]. Le tort d'Origène avait été probablement de présenter trop brillamment l'hypothèse de la transmigration des âmes; on a prêté plus d'attention à cet exposé qu'à sa réfutation⁴⁷.»

Texte 5: ORIGÈNE, *Traité des Principes* IV,4,8

Voici un troisième et dernier texte d'Origène, qui, d'après Head et Cranston, «fournit la preuve convaincante qu'Origène croyait à la transmigration des âmes et à l'annihilation des corps⁴⁸». Disons tout de suite à leur décharge, qu'ils ne font que reproduire ce qu'écrivait Jérôme pour introduire le texte d'Origène. Celui-ci est également attesté sous trois formes, que nous reproduisons en parallèle:

*Traduction de Rufin*⁴⁹

Il faut que (la nature corporelle) subsiste tout le temps que subsistent les êtres qui ont besoin d'elle comme vêtement. Or il y aura toujours des êtres raisonnables qui auront besoin de vêtement corporel: par conséquent il y aura toujours une nature corporelle dont les créatures raisonnables devront se servir comme vêtement; à moins que l'on puisse montrer avec preuves que la nature raisonnable puisse vivre sans aucun corps. Nous avons montré plus haut, en le discutant en détail, combien cela est difficile et presque impossible à notre intelligence.

*Citation de Jérôme*⁵⁰

Et voici un texte qui convainc encore Origène d'admettre la métempsycose et la disparition des corps: «Si l'on peut démontrer que la nature incorporelle et rationnelle vit par elle-même après s'être dépouillée du corps, et qu'elle était dans une condition inférieure, quand elle était revêtue du corps, pour être dans une condition meilleure quand elle le dépose, il est certain pour tout le monde que les corps ne subsistent pas à titre premier⁵¹, mais qu'ils sont produits maintenant, par intervalles, à cause des mouvements variés des créatures douées de raison; ainsi en sont revêtus ceux qui en ont besoin; en revanche, quand ils se sont corrigés, pour être meilleurs, de la dépravation de leurs chutes, les corps, dissous, sont réduits à rien, et cette alternance se reproduit constamment.»

*Extraits de Justinien*⁵²

«Nécessairement la nature des corps n'existe pas à titre premier; elle vient à l'existence par intervalles, à cause des accidents que subissent les êtres doués de raison qui ont alors besoin des corps; et par un mouvement inverse ceux-ci se dissolvent dans le non-être, une fois la rééducation arrivée à son terme, et cela se produit sans cesse.»

⁴⁶ P. Hadot fait allusion ici à la finale du texte de Jérôme où celui-ci reconnaît qu'Origène ne proposait pas «des doctrines (*dogmata*) mais seulement des objets de recherche, et des questions (*quæsitæ tantum atque proiecta*)».

⁴⁷ *Ibid.*, p. 32, n. 78.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 195.

⁴⁹ Citée dans la traduction de H. Crouzel et M. Simonetti, *Sources chrétiennes*, vol. 268, Paris, Cerf, 1980, p. 423.

⁵⁰ *Lettre 124*, 4 (à Avitus), citée dans la traduction de M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, *Origène. Traité des Principes (Peri Archôn)*, Paris, Études Augustiniennes, 1976, p. 287, § 86.

Encore une fois, Jérôme et Justinien, comme aussi Head et Cranston, ont mal compris la dialectique d'Origène: ils ont pris pour argent comptant ce qu'il avançait comme une hypothèse, une *quæstio*, pour la discussion. Plus précisément, Jérôme et Justinien, comme d'ailleurs les autres adversaires d'Origène aux V^e et VI^e siècles⁵³, ont présenté comme *doctrine* d'Origène ce qui était tout au plus une *conséquence* possible, ou une *déduction*, de deux doctrines réellement professées par Origène, à savoir la préexistence des âmes et leur descente subséquente dans des corps, ou incorporation. Dès lors, ils exposent «non plus la doctrine d'Origène mais à quelles conséquences absurdes on arrive si l'on accepte la préexistence des âmes et leur descente d'un état 'bon' à un état 'mauvais'⁵⁴ ». C'est également ce qui s'est produit dans les procès intentés à Origène au VI^e siècle. Encore faut-il ajouter que les condamnations portées contre Origène en 543 (la lettre de Justinien à Ménas et les dix anathématismes qui l'accompagnent) et en 553 (la lettre adressée par Justinien aux Pères du 5^e concile œcuménique, celui de Constantinople II, et les quinze anathématismes adoptés par les Pères de ce concile avant l'ouverture officielle de celui-ci) ne visent pas la réincarnation mais exclusivement la préexistence des âmes et l'incorporation de celles-ci suite à leur descente ou à leur chute⁵⁵.

En conclusion de ces observations, on peut dire que la thèse soutenue par les réincarnationnistes d'un consensus de l'Église ancienne, antérieurement au VI^e siècle, en faveur de la réincarnation, ne tient pas. L'ensemble de la tradition chrétienne ancienne, comme l'a montré l'enquête de Scheffczyk, est même unanime dans son refus de cette doctrine. Et si des textes patristiques ont pu être invoqués en faveur de la réincarnation, c'est uniquement parce qu'on les a lus sans tenir compte de leur contexte, ou de leur genre littéraire, ou encore de la dialectique mise en œuvre par leur auteur.

⁵¹ Sur la distinction, importante pour Origène, entre «êtres premiers ou principaux» et «êtres secondaires», cf. G. Dorival, *art. cit.*, p. 21-22.

⁵² *Lettre de Justinien à Ménas* (de 543), citée dans la traduction de M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, *Origène. Traité des Principes (Peri Archôn)*, Paris, Études Augustiniennes, 1976, p. 295, § 111.

⁵³ Et les modernes réincarnationnistes ne font guère mieux.

⁵⁴ M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, *Origène. Traité des Principes (Peri Archôn)*, Paris, Études Augustiniennes, 1976, p. 264 (à propos des textes de Grégoire de Nysse qui attribueraient la métempsycose à Origène).

⁵⁵ Certains auteurs réincarnationnistes (dont Noel Langley, *op. cit.*, p. 197-222) font grand état du rôle décisif qu'aurait joué l'impératrice Théodora dans la «condamnation» d'Origène au concile de 553. S'il est établi que Théodora a effectivement joué un rôle de premier plan dans la convocation de ce concile (cf. F.-X. Murphy et P. Sherwood, *Constantinople II et III*, Paris, Éditions de l'Orante (coll. «Histoire des Conciles œcuméniques», 3), 1974, index, s.v., p. 353), la présentation que donne des faits un auteur comme Langley tient simplement du roman.